Comment traiter les situations d'intimidation à l'école ?

PÔLE
RESSOURCE
VIGILANCE
INTIMIDATION

Sur la circonscription de Chanteloup, le pôle est composé de :
Isabelle BILLAU, inspectrice
Chrystelle TITEUX, directrice
Véronique GIRARD, directrice
Pascale PELLUS MARY, enseignante spécialisée
Valérie Siblot , coordonnatrice EP
Marie MORICE, conseillère généraliste
Katia CUAZ-PEROLIN, psychologue EN

IEN Chanteloup

QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT ?

Le harcèlement se définit comme « une violence à long terme physique ou psychologique perpétrée par un ou plusieurs agresseurs à l'encontre d'un individu qui est dans l'incapacité de se défendre dans ce contexte précis » (Roland et Munthe, 1989)

A L'ÉCOLE, ON PARLERA DE SITUATIONS D'INTIMIDATION

COMMENT REPÉRER UN ÉLÈVE INTIMIDÉ ?

→ Si vous repérez **plusieurs** de ces signaux :

-Tristesse / anxiété
-Enfant qui sur-réagit
-Enfant qui somatise
-Retards
-Refus d'aller à l'école, à la cantine ou en récréation
-Isolement
-Oubli de matériel
-Changement de comportement (moins d'implication, baisse de résultats scolaires…)
-Prise ou perte de poids

→ Alors cet élève est peut être victime d'une situation intimidation.

→ Ne pas hésiter à en informer l'équipe enseignante.

Site national "Non au harcèlement" :
https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS APPELEZ LE **3020** Service & appel gratuits

QUE FAIT L'ÉCOLE FACE À UNE SITUATION D'INTIMIDATION ?

1 UNE SITUATION EST REPÉRÉE PAR :

- L'équipe éducative
- Un parent d'élèves
- Le personnel périscolaire
- L'élève concerné ou un de ses camarades

2 LE DIRECTEUR EST ALERTÉ :

- Il prend connaissance de la situation.
- Il reçoit la famille de l'enfant intimidé.

3 LE DIRECTEUR SAISIT LE PÔLE

- Il avertit le pôle.

4 LE PÔLE SE RÉUNIT

Il étudie la situation d'intimidation.

-Si oui : il propose un protocole adapté (PIKAS ou protocole national)

-Si non : il conseille l'équipe pédagogique sur la réponse à apporter.

PÔLE RESSOURCES VIGILANCE INTIMIDATION

Prévenir, soutenir et accompagner les enfants dans les situations d'intimidation

QU'EST CE QUE LA MÉTHODE PIKAS ?

La méthode PIKAS part du principe que l'intimidation est un phénomène de groupe et que celui-ci exerce une pression sur chacun de ces membres. La méthode consiste à briser cette unité du groupe et à rechercher avec chacun de ses membres une issue positive pour sortir de cette situation.

Préoccupation partagée

Favoriser l'empathie et placer les intimidateurs dans une position de réparation du problème créé. L'objectif est de faire évoluer les relations entre les élèves.

Méthode non blâmante

Il n'y a pas de sanctions et de reproches. Les parents des intimidateurs présumés et des témoins ne sont pas avertis. Si la situation se dégrade et que des actes graves sont commis la méthode PIKAS s'arrête et le protocole national prend le relais. Les parents seront alors reçus.

Entretiens

Les entretiens sont menés par des personnels du pôle et concernent la victime, les intimidateurs présumés et des témoins. Ils sont répétés jusqu'à ce que la situation prenne fin.

Prise en charge extérieure

Une fois les parents de l'enfant intimidé reçus par le directeur, le protocole démarre. **Il est entièrement mené par l'équipe du pôle sans aucune intervention des enseignants et du directeur.**

Vigilance

Une fois la situation débloquée, l'équipe est informée de la fin du protocole. Une attention toute particulière sans intervention sera portée sur ces élèves.

Signature des parents